

195

P NP

DM27

Projet de prolongement de l'axe du Vallon

Québec

6211-06-0b4



**Du Vallon section nord:
protection de l'environnement
et de la qualité de vie des résidents**

Mémoire

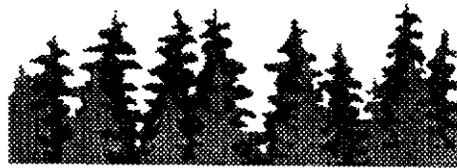
Présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Québec

Ce mémoire a été rédigé par Louise Gosselin en collaboration avec Lyne Guay,
résidentes du secteur du Domaine Chauveau.

Mai 2004

Nos coordonnées

Louise Gosselin



Lyne Guay

Bonjour,

Pour présenter ce mémoire, j'ai été appuyé par les gens de mon secteur. J'ai pris connaissance du nouveau plan d'aménagement du secteur Du Vallon Nord situé entre Chauveau et Bastien. J'ai considéré les efforts fait par le promoteur concernant l'impact de la pollution sonore pour les résidents limitrophes à l'axe routier proposé.

Dans ce nouveau projet, les promoteurs veulent détruire le boisé déjà présent près de nos résidences et le remplacer par des édifices de moyenne et de haute densités pour atténuer les bruits de l'éventuel boulevard urbain. Mais, qu'en est-il de l'aspect esthétique et du contact avec la nature que recherche les gens de notre secteur ?

Le boisé en friche et en pleine expansion, implanté le long de notre secteur (environ 2.5 km dans l'axe nord-sud par 1,5 km de large) est composé de plusieurs essences d'arbres et abrite également les petits animaux de la faune. Parmi les arbres nommons : érables, bouleaux, trembles, cerisiers, sorbiers, pommiers, etc. Les petits animaux que nous avons vus sont les lièvres, rats musqués, écureuils, etc. sans compter le grand nombre d'espèces d'oiseaux du Québec qui se nourrissent des arbres fruitiers, etc.

La politique sur l'environnement du ministère du transport du Québec¹, que nous avons consulté, vise la protection de l'environnement et un développement durable. Dans ce rapport, les travaux de la commission précisent que (p.6):

- "tout être humain a le droit fondamental a un environnement suffisant pour assurer sa santé et son bien-être";
- "les États préserveront et utiliseront l'environnement et les ressources naturelles dans l'intérêt des générations présentes et futures;
- "les états assureront le maintien des écosystèmes et des processus écologiques essentiels au fonctionnement de la biosphère, préserveront la diversité biologique et appliqueront le principe d'une efficacité optimale soutenable dans l'utilisation des ressources naturelles vivantes et des écosystèmes"

Alors pourquoi ne pas préserver la majeure partie de ce boisé pour répondre aux critères de ce rapport ?

¹ Ministère des Transports du Québec, Politique sur l'environnement du ministère du Transports du Québec, adopté en septembre 1992. ISBN 2-550-28874-2.

Saviez-vous que dans la Région de Bruxelles-Capitale, les surfaces vertes occupent plus de la moitié (53%) du territoire². Elles abritent une grande variété d'animaux et de végétaux qui forment le patrimoine biologique urbain.

Tout le monde a besoin d'espaces verts, mais chacun utilise les parcs et jardins à sa façon, mettant l'accent soit sur leur caractère social; soit sur leur caractère environnemental.

Les arbres en milieu urbain³ sont trop peu nombreux pour jouer un rôle économique: ils ne sont pas plantés pour produire du bois. Cependant, ils jouent des rôles importants:

- ♥ Un rôle esthétique
- ♥ Un rôle psychologique

Pour les enfants c'est le lien entre le réel et l'imaginaire (la terre et le ciel).

Pour les adultes, c'est le rappel de la nature. En marquant la succession des saisons, l'arbre représente la vie.

Son rôle biologique est longtemps passé inaperçu mais, il n'en est pas moins vital pour la terre: grâce à l'énergie lumineuse et à la chlorophylle des feuilles, il consomme du gaz carbonique de l'air et rejette un "déchet": l'oxygène, grâce à la transpiration, l'arbre contribue à la bonne humidification de l'air (les racines pompent environ 3 000 litres d'eau par an que l'arbre rejette par ses feuilles. Ses feuilles retiennent les poussières et sont capables d'absorber certains polluants gazeux. Elles jouent un rôle important d'atténuation des bruits. Les 30 hectares d'arbres de Montreuil (France) retiennent en moyenne 1 500 tonnes de poussières par an. Une seule feuille retient 1 à 3 grammes. Une rue bordée d'arbres peut compter 4 fois moins de poussière qu'une voie non plantée.

Le boisé près de nos résidences est d'une étonnante diversité à préserver.

En détruisant ce boisé, les espaces verts restants s'en trouveront isolés les uns les autres par les obstacles physiques. Il en découle alors un isolement des populations végétales et animales qui peut mener à leur extinction. La biodiversité et le contrôle des espèces peuvent être favorisés, notamment par la création d'un réseau ou "maillage vert". Le maillage vert écologique cherche à interconnecter en un réseau les espaces verts de valeur biologique par des

² www.ulb.ac.be/infosciences/la_ville/12heures.html

³ www.montreuil93.net/ville_pratique/environ/nature/arbres/present.htm

couloirs de liaison plantés et à en créer de nouveaux dans les endroits peu verdurisés, de manière à favoriser les échanges entre populations et à assurer leur survie à long terme.

De plus, le maillage vert peut être multifonctionnel, soit un ensemble de parcs, chemins etc. qui permettent aux cyclistes et aux piétons de se déplacer agréablement et qui permettent aux arbres, aux plantes et aux animaux de vivre aussi en ville. Alors pourquoi ne pas s'inspirer de ce modèle⁴?

Pour nous la solution idéale (pétition de **205** noms à l'appui⁵) serait de conserver la partie limitrophe du boisé de notre secteur sur une largeur de l'ordre de 0.5 km vers l'ouest et sur les 2.5 km de l'axe nord-sud (Bastien-Chauveau).

Cette largeur est justifiée par deux raisons. Premièrement, protéger adéquatement les gens du secteur de la pollution sonore par une zone tampon verte plutôt que par des bâtiments de moyenne et haute densités. Deuxièmement, à l'intérieur du 0.5km, il existe un chemin pour VTT et nous pourrions le convertir en piste cyclable/ski fond. Pédaler dans un sentier vert, loin du CO₂ est plus agréable pour la santé physique et psychologique !

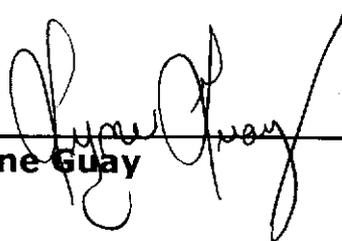
Advenant l'impossibilité de cette idée, nous suggérons de conserver et d'améliorer la bande riveraine existante sur une distance moindre car il demeure fondamental pour les résidents du secteur de maintenir cet écran végétal.

Construire Du Vallon en préservant le maillage vert démontrerait que la Ville de Québec a à cœur l'environnement. La nature s'offre à nous gratuitement, il faut mettre en valeur ce patrimoine écologique et ce pour les générations présentes et futures.

"Marcher dans une forêt entre deux haies de fougères transfigurées par l'automne, c'est cela un triomphe. Que sont à côtés suffrages et ovations⁶ ?



Louise Gosselin



Lyne Guay

⁴ www.ulb.ac.be/infosciences/la_ville/12heures.html

⁵ Voir annexe 1

⁶ Christophe André. Vivre heureux, psychologie du bonheur, éd. Odile Jacob. Paris, mars 2003.

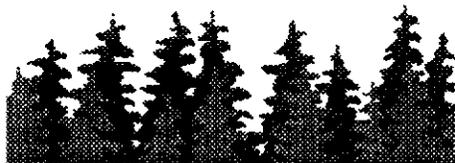
Annexe 1

PÉTITION

205 NOMS

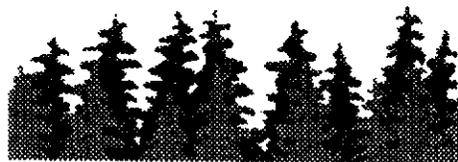
❖ 180 Personnes des secteurs touchés

❖ 25 Ami(e)s/parents des résident(e)s



Annexe 2

Photos







DSCF0146



DSCF0147



DSCF0156



DSCF0157



DSCF0148



DSCE0149



DSCF0158



DSCF0160

Québec, le 27 mai 2004

COPIE

Monsieur Gérald Poirier
Président de l'Arrondissement des Rivières
233, Boulevard Pierre Bertrand
Vanier (Québec) G1M 2C7

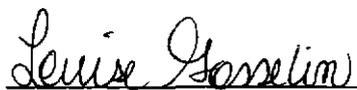
Monsieur le président,

Permettez-nous d'attirer votre attention sur notre mémoire intitulé : "Du Vallon section Nord: protection de l'environnement". Nous avons fait parvenir ce mémoire au BAPE. Nous en parlerons lors de l'audience publique, le 3 juin prochain dans l'après-midi. À cet effet, vous trouverez une copie ci-jointe.

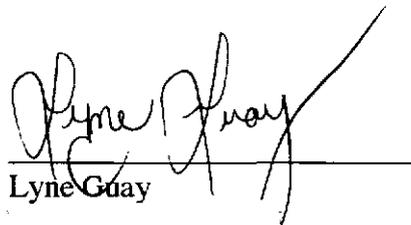
Vous noterez que nous ne sommes nullement opposés au boulevard projeté Du Vallon. Mais, comme nous avons, pour la plupart des résidents de notre secteur, acheté tout récemment notre terrain (mai 2003) et fait construire notre résidence pour être en bordure d'un boisé et tout près de la nature, vous comprendrez que nous souhaitons conserver une bande riveraine intéressante de maillage vert.

Nous avons besoin de votre collaboration et nous souhaitons vous rencontrer pour vous parler plus à fond de cet aspect de l'aménagement de notre secteur.

Dans l'attente de votre appel, nous vous adressons, nos meilleurs sentiments.



Louise Gosselin



Lyne Guay